

Protocole pour contrer l'intimidation et la violence



Dès qu'un élève débute un protocole d'intimidation (victime et intimidateur), la direction et le personnel concerné à titre d'équipe d'intervenants seront informés afin d'intervenir efficacement et en toute connaissance de cause. Ils le seront à chacune des étapes du protocole. Pour le témoin, des mesures de sensibilisation seront entreprises.

Avant de débiter un protocole d'intimidation, il est important de bien comprendre la différence entre un conflit et de l'intimidation. Il est à noter que des interventions sont effectuées pour chacun des cas.	
Conflit	Il existe des règlements à l'école afin d'intervenir auprès des élèves en cas de conflits. Le « Permis de conduite » est le moyen de communication utilisé à l'école Montagnac afin de noter les interventions effectuées. Les avertissements reliés aux conflits seront alors comptabilisés dans cet outil.
Intimidation	<p>« Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non, à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser. » (LIP. Art.13)</p> <p>Acte répété <input type="checkbox"/></p> <p>Rapport de force inégale <input type="checkbox"/></p> <p>Sentiment de détresse de la victime <input type="checkbox"/></p>

	Signalement/plainte	1 ^{re} récurrence	2 ^e récurrence	3 ^e récurrence
Victime	<ul style="list-style-type: none"> Rencontre avec un intervenant (enseignant, éducateur au service de garde, T.E.S.) Informé le parent Référence T.E.S. (suivi dans les prochains jours) Ouverture d'un dossier T.E.S. Suivi école/service de garde 	<ul style="list-style-type: none"> Référence T.E.S. Rencontre Tes de suivi ou stratégies personnalisées Informé le parent Suivi ponctuel Suivi école/service de garde Suivi direction 	<ul style="list-style-type: none"> Rencontre avec T.E.S. : retour sur l'événement et les stratégies Téléphone au parent Suivi école/service de garde Référence direction 	<ul style="list-style-type: none"> Suivi régulier avec T.E.S. Rencontre avec direction, parents et intervenants Plan de protection personnalisé (au besoin) Suivi école/service de garde
Agresseur	<ul style="list-style-type: none"> Référence à la T.E.S. Ouverture d'un dossier T.E.S. Rencontre avec T.E.S. (1/2 journée suivant l'incident) et sensibilisation au protocole Excuses verbales devant témoin Réflexion à compléter à la maison supervisée et signée par le parent Suivi école/service de garde 	<ul style="list-style-type: none"> Rencontre avec T.E.S. Enclenchement du protocole (informer des conséquences inhérentes à un prochain manquement) Travail écrit à compléter à la maison supervisée et signée par le parent Suivi ponctuel Suivi école/service de garde Référence à la direction 	<ul style="list-style-type: none"> Suspension à l'interne : travail à faire en lien avec le comportement reproché, signé par le parent Communication aux parents par la direction : prochaine offense, suspension à la maison Encadrement en lien avec le moment ou le lieu du geste reproché Suivi école/service de garde 	<ul style="list-style-type: none"> Retrait de classe ou de groupe Téléphone aux parents par la direction Suspension à l'externe Réintégration précédée d'une rencontre avec les parents et la direction Mesures d'encadrement personnalisées Suivi régulier avec T.E.S. Suivi école/service de garde
À noter : Lors de comportements ou de gestes d'intimidation ou de violence, l'agresseur se verra remettre un avertissement dans le permis de conduite ou sur une fiche rouge, selon la gravité du geste commis (manquement).				
Personne qui encourage le comportement de l'intimidateur envers la victime ou y participe.				
Complice	<ul style="list-style-type: none"> Référence T.E.S. Manquement Informé le parent Ouverture d'un dossier T.E.S. 	<ul style="list-style-type: none"> Rencontre T.E.S. Manquement Informé le parent 	<ul style="list-style-type: none"> Manquement Réflexion à compléter à la maison supervisée et signée par le parent Rencontre T.E.S. Suivi école/service de garde 	<ul style="list-style-type: none"> Manquement Stratégies ou Encadrement en lien avec le moment ou le lieu du geste reproché Informé le parent Suivi école/service de garde Suivi direction
Témoin	Personne qui assiste à la scène sans s'y opposer ou sans aller chercher de l'aide. Ceci offre un public à l'intimidateur et augmente le sentiment de vulnérabilité à la victime. Des interventions seront mises en place selon l'importance de la situation.			